



**Communiqué de presse
Pour parution immédiate**

Innergex, la MRC de Lotbinière et les conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak signent un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec

- Signature d'un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec pour l'électricité qui sera produite par le projet éolien communautaire Lotbinière Ndakina (100 MW)
- Partenariat entre Innergex (50 %), la MRC de Lotbinière (45 %), le Conseil des Abénakis d'Odanak (2,5 %) et le Conseil des Abénakis de Wôlinak (2,5 %)
- Partenariat communautaire et autochtone qui apportera des retombées économiques et sociales à la communauté locale
- Flux de trésorerie continus garantis pendant 30 ans, indexés à l'inflation

LONGUEUIL, Québec, 15 avril 2024 – Innergex énergie renouvelable inc (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société »), la Municipalité régionale de comté de Lotbinière (« MRC de Lotbinière ») et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak sont heureux d'annoncer la signature d'un contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro-Québec (cote de crédit S&P : AA-) pour l'électricité qui sera produite par le projet éolien communautaire de 100 MW.

« La conclusion de ce contrat à long terme avec Hydro-Québec marque un jalon significatif dans l'avancement du projet. En produisant de l'énergie éolienne fiable et à prix compétitif, nous allons contribuer à renforcer la stabilité du réseau électrique tout en répondant aux besoins croissants en énergie au Québec. Ce contrat souligne notre détermination à soutenir les ambitions des services publics canadiens dans la transition énergétique, tout en garantissant des revenus continus pour notre projet », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex.

« La signature du contrat d'achat d'électricité avec Hydro-Québec marque l'aboutissement d'un long processus administratif mené de concert avec nos partenaires et déclenche le développement concret du projet en s'assurant avec le milieu qu'il soit socialement acceptable, tant au niveau des citoyens que des divers organismes et associations concernés, le tout afin de répondre à la demande grandissante en énergie renouvelable », souligne M. Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière.

« Nous sommes heureux de constater l'avancement de notre projet, qui est important pour la prospérité des générations futures et qui vient également reconnaître notre rôle de gardiens du Ndakina, notre territoire ancestral. Nous continuerons de nous impliquer pour assurer un développement territorial respectueux de nos valeurs et nos traditions », a déclaré Rick O'Bomsawin, Chef du Conseil des Abénakis d'Odanak.

« Je suis très fier de voir notre projet franchir une étape importante. Cela nous permet d'envisager des retombées économiques importantes pour la Nation W8banaki et la poursuite d'une collaboration fructueuse avec nos partenaires d'Innergex et de la MRC de Lotbinière vers une transition énergétique durable et inclusive », a déclaré Michel R. Bernard, Chef du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

Le contrat d'achat d'électricité à long terme est structuré comme un contrat de prise obligatoire de l'énergie, indexé selon un pourcentage prédéfini de l'indice des prix à la consommation (« IPC »), assurant une stabilité financière et une protection contre l'inflation.

Le 26 janvier 2024, le projet éolien Lotbinière Ndakina a été sélectionné dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec. À sa mise en service commerciale prévue pour la fin 2028, le projet produira suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de 20 000 foyers.

La construction du parc éolien Lotbinière Ndakina nécessitera la création d'environ 200 emplois et impliquera la participation d'entreprises locales et régionales. Des emplois à long terme, permanents et qualifiés seront également créés pendant la période d'exploitation.

Les coûts d'interconnexion et liés au réseau collecteur seront remboursés par Hydro-Québec lors de la mise en service de l'installation.

Le projet est sujet à l'exécution de contrats avec les fournisseurs et devra compléter avec succès les processus de demande de permis et répondre aux exigences réglementaires.

À propos de la MRC de Lotbinière

Située sur la rive sud de la ville de Québec et à l'ouest de la ville de Lévis, la MRC de Lotbinière connaît depuis plusieurs années un fort développement de son territoire, ainsi que de sa population (36 424 habitants en 2023). Malgré ce développement, le territoire de la MRC est à 98 % en zone agricole provinciale (deuxième PIB agricole parmi l'ensemble des MRC du Québec), ce qui fait du territoire et des activités agricoles, une composante majeure de son identité. Forte de son implication auprès de la municipalité locale dans la mise en service du parc éolien Mont-Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, il y a une dizaine d'années, la MRC n'en est pas à sa première expérience. Le projet visé par le présent appel d'offres s'inscrit dans la vision de développement durable de la MRC à travers ses différents documents de planification adoptés au cours des deux dernières décennies. Ceci s'inscrit également dans sa volonté de favoriser le développement d'une économie verte sur son territoire.

À propos des Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak

Les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak forment la Nation W8banaki. Le nom W8banaki résulte du resserrement des mots « W8ban » (lumière, lueur ou aurore) et « Aki » (terre), signifiant le « Peuple de l'aurore ». Fiers de leur héritage culturel et linguistique, les W8banakiak se partagent avant l'arrivée des Européens de vastes espaces forestiers sur les territoires actuels du sud du Québec, du Maine, du New

Hampshire et du Vermont, de même qu'une partie du Massachusetts et du Nouveau-Brunswick. Ce vaste espace forme le Ndakina – « Notre territoire » –, dont le nom désigne le territoire ancestral de la Nation W8banaki. Par leur connaissance du territoire et leur volonté de défendre les intérêts de leurs membres, les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak sont des acteurs incontournables pour tout projet sur le Ndakina.

Toujours présente et active sur son territoire ancestral, la population de la Nation W8banaki s'élève de nos jours à plus de 3 000 individus, lesquels sont répartis principalement au Québec et au Canada, ainsi qu'aux États-Unis. Les communautés d'Odanak et de W8linak, situées respectivement sur les bords d'Alsig8ntegw et de W8linaktegw (rivières Saint-François et Bécancour) dans le Centre-du-Québec, constituent les seules agglomérations w8banakiak sur le Ndakina.

À propos d'Innergex énergie renouvelable Inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant plus de 30 ans, ce qui lui a valu d'être reconnue comme la meilleure entreprise responsable au Canada en 2023 par Corporate Knights. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens, des parcs solaires et des installations de stockage d'énergie, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 87 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 3 600 MW (puissance installée brute de 4 234 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 409 MWh, dont 41 centrales hydroélectriques, 35 parcs éoliens, 9 parcs solaires et 2 installations de stockage d'énergie par batteries. Elle détient également une participation dans 10 projets en développement d'une puissance installée nette totale de 728 MW (puissance installée brute de 826 MW) et d'une capacité de stockage d'énergie de 295 MWh, dont 4 installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance installée brute totale de 10 071 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants et de présenter un attrayant rendement sur le capital investi ajusté en fonction du risque.

Pour en savoir plus, visitez innnergex.com ou rejoignez-nous sur [LinkedIn](#).

Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), à la structure d'achat des contrats, à sa stratégie commerciale, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croît », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, absence d'intervention politique et réglementaire défavorable, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective, ou sur les principales hypothèses dont découlent ces informations, veuillez vous reporter à la rubrique « Information prospective » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

-30-

Contact

Innergex énergie renouvelable

Karine Vachon
Directrice principale – Communications et ESG
+1 438 887-0912
kvachon@innergex.com
www.innergex.com

Naji Baydoun
Directeur – Relations avec les investisseurs
+1 438 871-7067
nbaydoun@innergex.com

MRC de Lotbinière

Julie-Ann Charest
Technicienne en communication
et bureautique
418 926-3407, poste 242
communications@mrclotbiniere.org